

Origine et étapes historiques de la profession vétérinaire en République Démocratique du Congo

W. KABAMBA MWAMBA¹, J. M. PELEND¹, J. ILUNGA², B. MITEYO²

(Reçu le 02/05/2020; Accepté le 23/06/2020)

Résumé

En République Démocratique du Congo (RDC), la première formation professionnelle de niveau secondaire démarre en 1951 à Butembo (Nord-Kivu), ensuite à Sandoa (Lualaba), à Loda (Ituri) et Bolombo (Équateur). Il a fallu attendre 1968 pour voir la première Faculté de Médecine Vétérinaire ouvrir ses portes au sein de l'Université Officielle du Congo (UOC) de Lubumbashi, soit 207 ans après l'École de Lyon. La deuxième Faculté de Médecine Vétérinaire est ouverte à l'Université Catholique du Graben (UCG) de Butembo en 1989, soit 23 ans après Lubumbashi. Deux autres Facultés seront créées plus tard à Kinshasa, plus précisément à l'Université Pédagogique Nationale (UPN) (2005) et à l'Université de Kinshasa (UNIKIN) (2009). En RDC, les Médecins Vétérinaires sont quasiment des hommes (90,1%) contre 9,9% des femmes. La plus part d'entre eux (87,4%) sont formés à la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Lubumbashi, alors que 6,4% d'entre eux le sont à la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université Catholique de Graben, 5,1% à celle de l'Université Pédagogique Nationale et 1% à celle de l'Université de Kinshasa. La densité des Médecins Vétérinaires n'est que de $3.10^{-5}/\text{Km}^2$, avec des disparités selon les Provinces. Avec cette densité très insignifiante, il ne faut pas vraiment espérer développer correctement un pays à vocation agro-pastorale comme la RDC. 29 ans après la création de l'Association des Médecins Vétérinaires de la RDC (AMVC), une dynamique partie du Congrès de l'AMVC qui s'est tenu à Kinshasa au mois de septembre 2016, a conduit à la création de l'Ordre National des Médecins Vétérinaires de la République Démocratique du Congo par la Loi n°18/029 du 13 décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de l'Ordre National des Médecins Vétérinaires, qui s'emploie à redynamiser la profession dans le pays. Nous suggérons ainsi au Gouvernement congolais d'investir suffisamment dans le secteur Vétérinaire.

Mots clés: Histoire, Profession Vétérinaire, RDC.

Origin and historical stages of the veterinary profession in the Democratic Republic of Congo

Abstract

In the Democratic Republic of Congo (DRC), the first vocational training at the secondary level started in 1951 in Butembo (North Kivu), then in Sandoa (Lualaba), Loda (Ituri) and Bolombo (Equateur). It was not until 1968 that the first Faculty of Veterinary Medicine opened its doors at the Official University of the Congo (UOC) in Lubumbashi, 207 years after the Lyon School. The second Faculty of Veterinary Medicine was opened at the Catholic University of Graben (UCG) in Butembo in 1989, 23 years after Lubumbashi. Two other Faculties will be created later in Kinshasa, more precisely at the National Pedagogical University (UPN) (2005) and at the University of Kinshasa (UNIKIN) (2009). In the DRC, Veterinary Doctors are almost men (90.1%) against 9.9% of women. Most of them (87.4%) are trained in the Faculty of Veterinary Medicine of the University of Lubumbashi, while 6.4% of them are trained in the Faculty of Veterinary Medicine of the University Catholic of Graben, 5.1% to that of the National Pedagogical University and 1% to that of the University of Kinshasa. The density of Veterinary Doctors is only $3.10^{-5}/\text{Km}^2$, with disparities according to the Provinces. With this very insignificant density, we should not really hope to properly develop a country with an agro-pastoral vocation like the DRC. 29 years after the creation of the Association of Veterinary Doctors of the DRC (AMVC), a dynamic from the Congress of the AMVC which was held in Kinshasa in September 2016, led to the creation of the National Order of Veterinary Doctors of the Democratic Republic of Congo by Law No. 18/029 of December 13, 2018 establishing, organizing and operating the National Order of Veterinary Doctors, which is working to revitalize the profession in the country. We therefore suggest that the Congolese government invest enough in the veterinary sector.

Keywords: History, Veterinary Profession, DRC.

INTRODUCTION

Il y a 12000 ans qu'un important retrait des glaciers s'opère. Il s'accompagne d'un réchauffement accentué du climat et d'un grand changement des conditions écologiques qui amènent l'homme à abandonner la vie nomade pour se sédentariser.

Dès lors, l'homme se met à cultiver les plantes pendant qu'il chasse de temps en temps. Avec le temps cependant, le gibier se raréfie dans l'espace. Pour assurer sa réserve alimentaire, l'homme entreprend la capture de quelques animaux sauvages qu'il garde dans un parc pour leur engraissement ou bénéficier de leurs services (chasse, transport, compagnie, etc.): c'est la domestication qui débute vers l'an 11.000 – 9.000 av. J.C. par le loup (ancêtre du chien) dans différentes régions du monde (Makumyan-viri, 2015).

À côté des ressources en viande et en lait fournies par ces premiers élevages, les communautés humaines sédentarisées récoltent déjà quelques céréales et légumes. L'élevage et les cultures fondent cette révolution néolithique caractérisée par l'apparition de l'agriculture, processus d'aménagement de l'écosystème pour satisfaire les besoins, avant tout alimentaires, des communautés humaines. À partir des foyers d'origine, les espèces animales se propagent à travers le monde, notamment à la suite des conquêtes militaires et de la colonisation comme dans l'Amérique du Sud du XVI^e siècle (Figure 1).

Il est admis que la réussite de la domestication des animaux nécessite l'optimisation et l'exploitation rigoureuse des conditions d'élevage susceptibles (i) de garantir le bien-être animal, (ii) d'améliorer la santé et la production animales et (iii) de contribuer au bien-être physique, mental et social de l'homme. C'est pour remplir parfaitement ces

¹ Faculté de Médecine Vétérinaire, Université Pédagogique Nationale, Kinshasa, RDC

² Institut Supérieur Pédagogique de Ngangajika, Ngandajika, Lomami, RDC

missions nobles que la profession vétérinaire a été mise au point dans le temps et dans l'espace (Makumyanviri, 2015).

Dans les lignes qui suivent, nous exposons succinctement la genèse et l'état des lieux de la formation et de la profession vétérinaire en République Démocratique du Congo. Par la suite, nous essayerons de dégager les principaux défis et les stratégies d'amélioration de ces deux composantes qui sont interdépendantes.

ORIGINE, VISION ET MISSIONS DE LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE EN RDC

Origine

De ses débuts, la profession vétérinaire a beaucoup bénéficié des échanges de des générations. Les premiers grands éleveurs représentés notamment par les Hindous, les Perses, les Assyriens et les Égyptiens n'ont malheureusement laissé que très peu de témoignages de leur expérience en la matière.

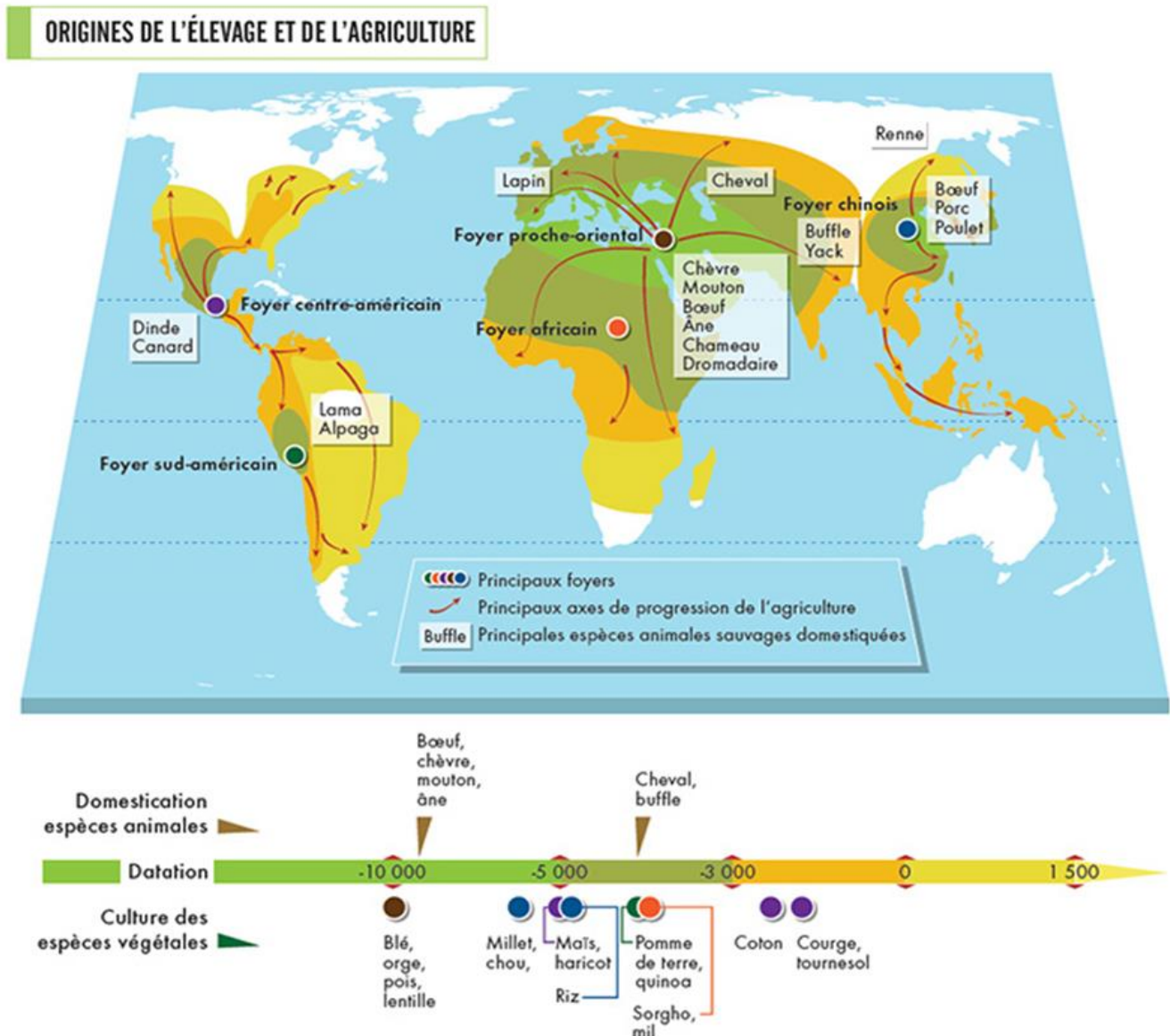
Les Égyptiens parvinrent les premiers (i) à prendre l'initiative de rationaliser la médecine en classant les maladies

par spécialité et (ii) réunir dans les papyrus de précieux renseignements scientifiques relatifs à la profession vétérinaire. C'est par exemple le cas:

- De certaines informations sur la gynécologie et l'art vétérinaire retrouvées dans le Papyrus de Kahoun (2000 ans av. JC.);
- Du Code des lois d'Hammourabi (1700 ans av. JC.) qui fixe les honoraires du vétérinaire dans la Société babylonienne.

Il en est de même des lettres d'Apsytre (considéré de raison comme le père de la Médecine vétérinaire) parues (en 332 ou 335 selon le calendrier julien) dans la Collection des hippocrates grecs et qui contiennent des précieux détails sur plusieurs pathologies chez les animaux.

Somme toute, la profession vétérinaire telle que nous la connaissons aujourd'hui s'est développée au cours des XVII^{ème} et XIX^{ème} siècles à partir des écuyers alors que la domestication date des millénaires et que les traces des soins prodigués aux animaux datent de 2000 ans (Makumyanviri, 2015).



Sources : Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine, Marcel Mazoyer et Laurence Roudart ; Les débuts de l'élevage, Jean-Denis Vigne.

Figure 1: Origine de l'agriculture et de l'élevage (www.la-viande.fr).

A cette échelle de temps, le métier de Vétérinaire fait figure de jeune homme. Si la première Ecole Vétérinaire du monde a été ouverte par Bourgelat à Lyon en 1762, si à peine formés les premiers élèves ont été envoyés dans les cantons où sévissaient la peste bovine et la morve du cheval, il a fallu attendre le dix-neuvième siècle pour que le métier s'impose et la seconde moitié du vingtième pour qu'il prenne un essor sans précédent. Cette profession, toujours discrète, a peu fait parler d'elle. Pourtant, au tournant du siècle, la crise de la vache folle, puis celle de la grippe aviaire ont porté les vétérinaires sur le devant de la scène médiatique. L'espace de quelques semaines, rares ont été les jours où ils n'apparaissent pas sur les écrans : suivie dans les étables et les hangars où ils intervenaient, conviés sur les plateaux de télévision pour promouvoir des réactions rationnelles aux grandes peurs de l'an 2000, ils devinrent des interlocuteurs incontournables (Fritsch, 2011).

En effet, en un peu moins de deux siècles, la Médecine Vétérinaire passe de l'artisanat à la profession libérale, d'un métier manuel déprécié à une activité scientifique reconnue, d'un exercice méprisé à la plus appréciée par les occidentaux des professions médicales. Dans leur formidable progression sociale, les vétérinaires profitent de nouvelles conditions économiques et sociales (le développement de l'élevage), de l'apparition de nouvelles sensibilités (le goût pour l'animal familial), du renforcement des administrations de santé publique (les services sanitaires, l'inspection des viandes, etc) dont ils ne sont pas directement responsables, mais ils font aussi preuve d'un volontarisme et d'un esprit combatif permanent. Ils veulent s'imposer comme les seuls spécialistes de la médecine des bêtes, mais aussi comme zootechniciens et hygiénistes. Ils veulent aussi montrer que la médecine des animaux n'est en rien inférieure à la médecine humaine. Outre les choix professionnels essentiels (le vétérinaire, spécialiste du cheval ou spécialiste du bétail, le Vétérinaire, homme de la pratique ou homme de la science, etc), nous montre la variété des stratégies utilisées par les hommes de l'art pour affirmer leurs compétences spécifiques et créer leur profession. Pour eux, il s'agit d'abord d'élever le niveau de recrutement des élèves et d'améliorer la qualité des études.

Malgré quelques débats virulents, les Vétérinaires adhèrent avec moins de réticences que beaucoup de Médecins aux conceptions scientifiques. Plusieurs se retrouvent à la direction de l'Institut Pasteur, alors que les praticiens ruraux deviennent très rapidement des agents efficaces de la propagation de la vaccination. Quant à la défense de la profession, avant la création tardive des syndicats au XXIème siècle, elle est pendant longtemps assurée par des journaux et des sociétés. L'associationnisme permet de renforcer les liens de solidarité entre les praticiens souvent isolés dans les campagnes, de maintenir une identité forgée dans l'internat des écoles, de diffuser le fruit de ses observations scientifiques et de se tenir informé des expériences récentes, mais aussi en cas de besoin, de se défendre collectivement. Avec leurs faiblesses et malgré la concurrence qu'elles se livrent, les sociétés jouent un grand rôle dans la reconnaissance de la profession et dans sa structuration avant l'apparition des syndicats durant la reconnaissance de la profession et dans sa structuration avant l'apparition des syndicats durant l'entre-deux-guerres, puis du Conseil de l'Ordre de France en 1942.

L'histoire des Médecins Vétérinaire et de leur ascension sociale est aussi parcourue par des affrontements. Le plus important, et le mieux connu, oppose les hommes de l'art aux empiriques, symboles à la fois de l'obscurantisme et de l'arriération des campagnes. Dans ce combat, les Vétérinaires s'attribuent le beau rôle : ils représentent la science et le progrès combattant l'ignorance et la routine, le dévouement et le désintéressement opposés à l'esprit du lucre. A côté du front principal, il existe, suivant les périodes, plusieurs fronts secondaires : contre les pharmaciens (avec pour enjeu le marché des médicaments), contre les différents spécialistes des animaux et des viandes (hippiatres, bouchers de l'inspection des viandes), au sein de l'armée contre les officiers de la cavalerie, imbus de leur supériorité de naissance et des compétences dans le domaine du cheval qui en découleraient naturellement, contre enfin, les ingénieurs agronomes bien mieux représentés dans les instances du Ministère de l'Agriculture.

Il reste enfin un dernier combat à mener, celui en faveur de ce que nous appellerons aujourd'hui l'image de la profession. L'étude de la littérature et de la presse montre bien que des stéréotypes ont longtemps pesé sur les Vétérinaires : hommes frustrés, peu cultivés, au savoir incomplet, et au physique, souvent, animal. Comme si le fait de côtoyer les bêtes déteignait à la fois sur leur apparence et sur leur moral. Ce combat pour l'image, les Vétérinaires ne l'ont gagné que récemment. A ces batailles externes, s'ajoutent petits et grands conflits internes à la profession. Derrière un discours consensuel et lénifiant sur une Famille Vétérinaire, une multitude d'antagonismes existent, nés de la diversité des situations professionnelles : praticiens contre enseignants des écoles (l'élite intellectuelle de la profession avide d'honneurs), Vétérinaires des champs contre Vétérinaires des villes (les plus riches et les plus reconnus par les instances scientifiques), praticiens libéraux contre les fonctionnaires de l'inspection sanitaire, civils contre militaires, etc (Hubscher, 1999).

Vision

La vision de la profession vétérinaire est la promotion du bien-être animal et d'une santé, afin d'assurer des soins optimaux pour les animaux, les humains et l'environnement (www.veterinairesauCanada.net).

Missions

A l'origine, le vétérinaire a eu pour rôle de protéger et d'améliorer la santé et la production des animaux. Ses connaissances variées ont permis que lui soit aussi confié le rôle d'inspecteur des denrées alimentaires d'origine animale destinées à l'homme. Ainsi apparaît son rôle d'hygiéniste et d'acteur de santé publique. Avec le progrès scientifique, le rôle du vétérinaire va s'étendre sur d'autres domaines.

Somme toute, la profession vétérinaire compte une vingtaine de domaines qui offrent un éventail d'activités à mener selon quatre axes d'intervention, à savoir :

a. La santé animale

- Épidémiologie;
- Diagnostic de laboratoire et analyses immunologique, biochimique et toxicologique;
- Contrôle de la chaîne de production, distribution et de l'utilisation des médicaments vétérinaires (pharmacovigilance);
- Contrôle des pathologies animales existantes et exotiques.

b. La production animale

- Conception, mise en œuvre, suivi et évaluation des projets d'élevage;
- Alimentation et systèmes d'élevage;
- Production des géniteurs;
- Reproduction naturelle et artificielle;
- Production et commercialisation d'animaux (élevage, compagnie);
- Gestion de la faune (sauvage) et des ressources halieutiques;
- Chaîne de production, transformation, conservation et commercialisation des produits et sous-produits animaux.

c. La santé publique

- Contrôle des zoonoses émergentes et réémergentes;
- Contrôle sanitaire aux frontières;
- Aspect sanitaire: contrôle de qualité, inspection des denrées alimentaires d'origine animale (DAOA), des abattoirs, marchés, boutiques et des chaînes de froid;
- Technologie alimentaire : contrôle des méthodes et de la chaîne de production, transformation, conservation, certification et de commercialisation des DAOA;
- Contrôle des sources d'alimentation en eau, des effluents et sous-produits des industries alimentaires;
- Contrôle de l'utilisation des pesticides.

d. La Formation vétérinaire et recherche scientifique

- Formation vétérinaire à différents niveaux de professionnalisation;
- Recherche scientifique;
- Gestion de la production et de l'utilisation d'animaux servant de modèle de laboratoire (Makumyanviri, 2015).

ÉTAPES HISTORIQUES ET GRANDES RÉALISATIONS DE LA FORMATION VÉTÉRINAIRE EN RDC

Origine de la Formation Vétérinaire dans le Monde

Il est vrai que, moyennant un certain investissement de capitaux, le lait et la viande sont produits par plusieurs espèces d'animaux à partir de l'herbe et de l'eau. Cependant, le facteur essentiel de la productivité animale est l'investissement humain, le personnel spécialisé dans la gestion animale plurielle, le Médecin Vétérinaire.

Cependant, il est aussi vrai qu'une école vétérinaire coûte cher. Mais, elle représente un grand investissement, un laboratoire d'hommes et une véritable usine de production d'emplois et de services.

C'est au 18^{ème} siècle que débute l'enseignement de la médecine vétérinaire par les écuyers qui se distinguent alors des maréchaux. La nécessité d'un enseignement plus professionnel, d'une centralisation et codification d'un ensemble considérable de notions vétérinaires va conduire à la fondation des écoles vétérinaires au vrai sens du terme. C'est en 1761 que la toute première école vétérinaire est ouverte à Lyon (France) par Claude Bourgelat. L'expérience ayant réussi, il fut chargé, en 1765, de créer une nouvelle école à Alfort, qui ouvrit ses cours en 1766. De cette date à 1833, vingt-trois autres écoles verront le jour dans différents pays européens (Makumyanviri, 2015).

Formation Vétérinaire en RDC

En République Démocratique du Congo, la première formation professionnelle de niveau secondaire démarre, en 1951 à Butembo, à l'Ecole Technique Secondaire d'Assistants Vétérinaires, ETSAV en sigle. Il s'agit d'une école nationale dont le programme de cours se rapproche de très près de celui de l'Ecole vétérinaire de Cureghem, créée en 1833 en Belgique.

A cette même époque coloniale belge, trois Ecoles d'Infirmiers Vétérinaires sont fondées respectivement à Sandoa (Lualaba), à Loda (Bas-Uele) et Bolombo (Equateur). Vers les années quatre-vingt-dix, des Instituts Techniques Agricoles et Vétérinaires, ITAV en sigle, ont été créés dans les diverses provinces du Pays dans le cadre des études secondaires (Figure 2).

En ce qui concerne le niveau universitaire, il y a lieu de signaler que, à son accession à l'indépendance en 1960, la RDC ne comptait aucun Docteur en Médecine Vétérinaire autochtone. Pour pallier cette carence, plusieurs anciens finalistes de l'ETSAV de Butembo ont été envoyés à l'Ecole Vétérinaire de Cureghem à Bruxelles en Belgique pour bénéficier d'un programme spécial de professionnalisation accélérée.

Il a fallu attendre 1968 pour voir la première faculté de Médecine Vétérinaire ouvrir ses portes au sein de l'Université Officielle du Congo (UOC) de Lubumbashi, soit 207 ans après l'Ecole de Lyon. La deuxième Faculté de Médecine Vétérinaire est ouverte à l'Université Catholique du Graben (UCG) de Butembo en 1989, soit 23 ans après Lubumbashi. Deux autres Facultés seront créées plus tard à Kinshasa plus précisément à l'Université Pédagogique Nationale (UPN) (2005) et à l'Université de Kinshasa (UNIKIN) (2009). En RDC, la Profession Vétérinaire est dominée par les hommes (89,5%) (Figure 3 et Tableau 1).

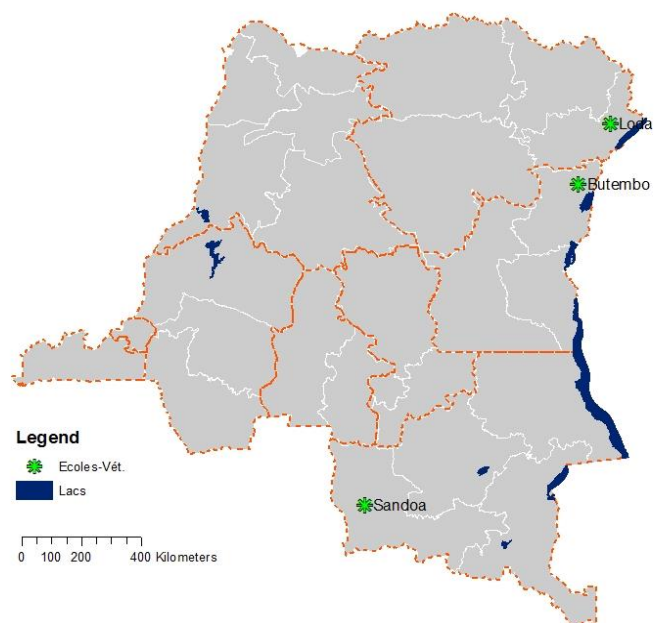


Figure 2: Les premières écoles vétérinaires en République Démocratique du Congo

Stratégie d'amélioration de la formation vétérinaire en République démocratique du Congo

a. Promotion de la formation vétérinaire

- Élaborer de manière concertée les programmes d'enseignement vétérinaire en adéquation avec l'environnement socio-économique;
- Affecter des enseignants qualifiés dans les matières vétérinaires;
- Sensibiliser les jeunes à la profession vétérinaire et ses opportunités économiques;
- Réhabiliter et équiper les structures d'enseignement.

b. Promotion de la recherche scientifique

- Élaborer des programmes nationaux, régionaux et fédérateurs de recherche scientifique orientée;
- Mobiliser suffisamment les ressources financières;
- Former, financer et protéger les scientifiques;
- Protéger la propriété intellectuelle des produits de la recherche scientifique;
- Diffuser et utiliser rationnellement les résultats de la recherche scientifique (Makumyanviri, 2015).

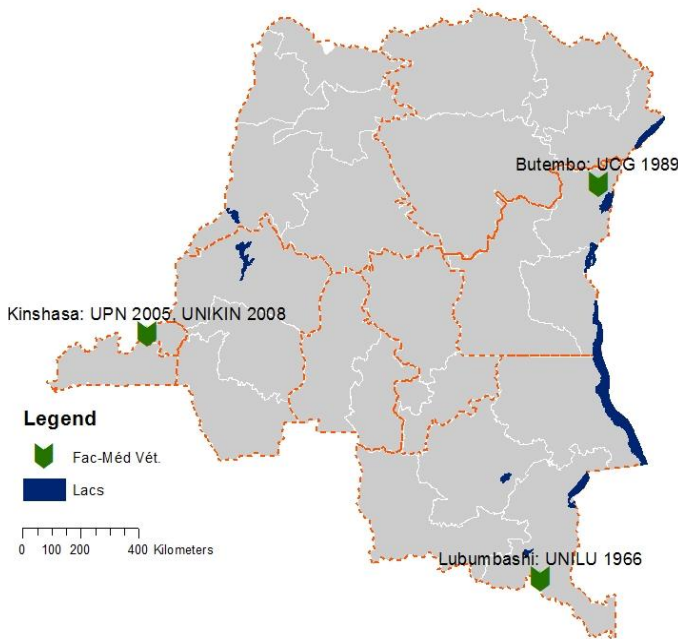


Figure 3: Facultés de Médecine Vétérinaire en République Démocratique du Congo

DÉFIS ET STRATÉGIES D'AMÉLIORATION DE LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE EN RDC

Défis de la Profession Vétérinaire en République Démocratique du Congo

De nos jours, l'intervention des professionnels vétérinaires dans les différents domaines d'activités est très limitée. Par voie de conséquence, (i) plusieurs sont les missions vétérinaires qui ne sont pas remplies, (ii) la profession est presque sans impact au développement de la société congolaise, (iii) faute d'informations, les jeunes ne sont pas très attirés par la formation vétérinaire et (iv) comme les opérateurs économiques se méfient de l'intervention des vétérinaires dans leur exploitations, plusieurs professionnels vétérinaires sont au chômage, sous-employés ou versés dans le secteur informel.

Les défis de la profession vétérinaires de la République Démocratique du Congo (RDC) sont:

- Inexistence et/ou caducité des textes légaux;
- Absence d'évaluation des besoins de la société en professionnels vétérinaires;
- Planification et gestion irrationnelle des ressources sur les plans humain, financier et matériel;
- Anarchie dans l'exercice de la profession vétérinaire;
- Manque de vulgarisation des missions du vétérinaire auprès de la population;
- Insuffisance de mobilisation de ressources intérieures et extérieures;
- Mauvais état des infrastructures de base;
- Insuffisance des équipements et matériel d'investissement;
- Mauvaise tenue de la banque de données épidémiologiques;
- Incohérence de la politique d'utilisation et d'approvisionnement en intrants d'élevage (médicaments essentiels, vaccins, géniteurs, aliments, etc.) (Makumyanviri, 2015).

En vue de pouvoir s'organiser, les médecins vétérinaires de la RDC ont convenus de se regrouper au sein d'une corporation dénommée Association des médecins Vétérinaires de la République Démocratique du Congo (AMVC en sigle) dotée de a personnalité civile par l'Ordonnance n°89-087 du 12 mai 1989: F.92/7824. Il s'est avéré que dans son fonctionnement, l'association a éprouvé des difficultés à se positionner dans le contexte particulier de la RDC, à se faire connaître de la population, du Gouvernement, dont l'apport contribuerait aussi bien à la protection de la faune qu'à l'encadrement de la profession vétérinaire (Anonyme, 2017).

Tableau 1: Statistique des Médecins Vétérinaires formés en République Démocratique du Congo

N°	Institution	Nombre de Médecins Vétérinaires formés en RDC (%)		
		Masculin	Féminin	Total
01	Université de Lubumbashi	1503 (90,5 %)	157 (9,5 %)	1660 (87,4 %)
02	Université Catholique de Graben	100 (82 %)	22 (18 %)	122 (6,4 %)
03	Université Pédagogique Nationale	91 (93,8 %)	6 (6,2 %)	97 (5,1 %)
04	Université de Kinshasa	17 (89,5 %)	2 (10,5 %)	19 (1 %)
05	Total	1711 (90,1 %)	187 (9,9 %)	1898 (100 %)

29 ans après la création de l'AMVC, une dynamique partie du Congrès de l'AMVC qui s'est tenu à Kinshasa au mois de septembre 2016, a conduit à la création de l'Ordre National des Médecins Vétérinaires de la République Démocratique du Congo par la Loi n°18/029 du 13 décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de l'Ordre National des Médecins Vétérinaires. L'article 2 de la Loi citée ci-haut stipule que l'Ordre comprend tous les Médecins Vétérinaires autorisés à exercer la profession vétérinaire en République démocratique du Congo et cette Loi renchérit en son article 8 en déclarant ce qui suit : Nul ne peut exercer la profession de Médecin Vétérinaire s'il n'est inscrit au tableau de l'Ordre. En effet, cette Loi donne trois missions à l'ordre des médecins Vétérinaires en son article 4 à savoir: disciplinaire, administrative et consultative (Anonyme, 2018).

A cet effet, les Médecins Vétérinaires de la RDC sont en train de se conformer à la Loi en s'inscrivant au tableau de l'Ordre qui comporte à ce jour 654 membres. Il s'avère que la majorité d'entre eux n'est concentré que dans trois Provinces (Kinshasa, Haut-Katanga et Nord-Kivu), alors que neuf autres Provinces n'ont pas de Médecin Vétérinaire dans leur juridiction respective. Il s'agit du Haut-Uelé, Bas-Uelé, Sankuru, Mai-Ndombe, Equateur, Mongala, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi et Tshuapa (Tableau 2) (www.onmv.cd).

Tableau 2: Statistiques des Médecins Vétérinaires inscrits au Tableau de l'Ordre National des Médecins Vétérinaires de la RDC par Province

N°	Province	Superficie en Km ²	Nombre des Médecins Vétérinaires inscrit au tableau de l'Ordre (%)	Densité des Médecins Vétérinaires/ Km ²
01	Kinshasa	9965	197 (30,1%)	2.10 ⁻²
02	Haut-Katanga	132425	172 (26,3%)	10 ⁻³
03	Nord-Kivu	59483	97 (14,8%)	2.10 ⁻³
04	Haut-Lomami	108208	26 (3,9%)	2.10 ⁻⁴
05	Lualaba	21308	25 (3,8%)	10 ⁻³
06	Sud-Kivu	65070	24 (3,7%)	4.10 ⁻⁴
07	Kongo-Central	53929	22 (3,4%)	4.10 ⁻⁴
08	Tanganyika	134940	18 (2,7%)	10 ⁻⁴
09	Ituri	65658	16 (2,4%)	2.10 ⁻⁴
10	Kasai-Oriental	9481	16 (2,4%)	2.10 ⁻³
11	Lomami	26010	11 (1,6%)	4.10 ⁻⁴
12	Kasai-Central	61336	10 (1,5%)	2.10 ⁻⁴
13	Maniema	132520	06 (0,9%)	4.10 ⁻⁵
14	Kasai	95631	05 (0,76%)	5.10 ⁻⁵
15	Kwilu	78219	04 (0,6%)	5.10 ⁻⁵
16	Tshopo	199567	03 (0,45%)	10 ⁻⁵
17	Kwango	89974	02 (0,3%)	2.10 ⁻⁵
18	Haut-Uelé	89683	00 (0%)	00
19	Bas-Uelé	148331	00 (0%)	00
20	Sankuru	105000	00 (0%)	00
21	Mai-Ndombe	127465	00 (0%)	00
22	Equateur	103902	00 (0%)	00
23	Mongala	58141	00 (0%)	00
24	Nord-Ubangi	56644	00 (0%)	00
25	Sud-Ubangi	56644	00 (0%)	00
26	Tshuapa	32940	00 (0%)	00
	Total	2345860	654 (100%)	3.10⁻⁵

Stratégie d'amélioration de la Profession Vétérinaire en RDC

a. Dotation du système sanitaire animal d'une législation et d'une réglementation adaptées au contexte socio-politique actuel

Pour ce faire:

- Mettre à jour et promulguer le code sanitaire;
- Actualiser le cadre organique de la santé et de la production animales;
- Établir les normes de santé et de production animales couvrant tous les secteurs;
- Instaurer un système national de gestion rationnelle de diverses ressources.

b. Dotation de toutes les structures sanitaires du Pays des professionnels de santé requis et compétents

Pour ce faire:

- Déterminer les besoins en ressources humaines pour la RDC;
- Adapter les programmes d'enseignement vétérinaire au contexte socio-économique;
- Réorganiser les services de gestion des ressources humaines;

- Définir une politique d'utilisation rationnelle de jeunes vétérinaires;
- Affecter les personnels selon les besoins;
- Organiser la formation permanente du personnel.

c. Augmentation de la capacité d'accueil des infrastructures selon les normes édictées

Pour ce faire:

- Réhabiliter et/ou construire les structures sanitaires de base (écoles vétérinaires, abattoirs, cliniques, dispensaires, laboratoires, dipping tanks collectifs);
- Mettre à disposition le matériel et les équipements élémentaires.

d. Mobilisation suffisante de ressources financières

Pour ce faire:

- Planifier toutes les dépenses relatives aux programmes de santé et production animales;
- Instaurer des mécanismes de mobilisation et de gestion rationnelle et transparente des ressources financières à tous les niveaux du système de santé.

e. Promotion du contrôle des pathologies animales

Pour ce faire:

- Mettre à jour la base des données épidémiologiques;
- Instaurer le système de surveillance épidémiologique des pathologies animales et des zoonoses;
- Instaurer un système de contrôle de qualité rigoureux des denrées alimentaires;
- Implanter un réseau de laboratoires provinciaux;
- Implanter un système national d'approvisionnement en intrants d'élevage et de leur utilisation rationnelle (Makumyanviri, 2015).

CONCLUSION

En République Démocratique du Congo, les Médecins Vétérinaires sont quasiment des hommes (90,1%) contre 9,9% des femmes. La plus part d'entre eux (87,4%) sont formés à la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Lubumbashi, alors que 6,4% d'entre eux le sont à la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université Catholique de Graben, 5,1% à celle de l'Université Pédagogique Nationale et 1% à celle de l'Université de Kinshasa.

La densité des Médecins Vétérinaires n'est que de 3.10-5 /Km², avec des disparités selon les Provinces. Avec cette densité très insignifiante, il ne faut pas vraiment espérer développer correctement un pays à vocation agro-pastorale comme la RDC.

A cet effet, pour la meilleure gestion de la formation et de la profession Vétérinaire en République Démocratique du Congo, nous suggérons ce qui suit:

1. Au Gouvernement

- D'initier en urgence un diagnostic multisectoriel dans le but d'améliorer les rapports entre la formation Vétérinaire et la profession Vétérinaire en adéquation avec l'environnement socio-économique de notre pays;

- De gérer rationnellement les ressources humaines, financières et matérielles;
- D'investir suffisamment dans le secteur Vétérinaire.

2. A l'Ordre National des Médecins Vétérinaire de la RDC

- D'activer un programme de formation continue pour les Médecins Vétérinaires;
- De constituer un modèle d'homme à suivre par les Médecins Vétérinaires;
- De collaborer sans réserve avec la jeunesse congolaise pour l'inciter à se lancer dans la profession Vétérinaire;
- De travailler suffisamment afin de réduire l'égoïsme et la disparité entre les Médecins Vétérinaires;
- De travailler suffisamment afin d'unir les médecins Vétérinaires pour mieux défendre la profession.

3. A la jeunesse congolaise

- D'exploiter les différentes opportunités qu'offrent la formation et la profession vétérinaire;
- De faire un bon choix de repères et de modèle humain à suivre pour construire objectivement leur projet de formation et de pratique professionnelle.

RÉFÉRENCES

Anonyme (2017). Plan Stratégique 2016-2022 de l'Association des Médecins Vétérinaires de la République Démocratique du Congo, Inédit, 46 p.

Anonyme (2018). Loi n°18/029 du 13 décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de l'Ordre National des Médecins Vétérinaires, Journal Officiel de la République démocratique du Congo, Kinshasa, RDC, 24 p.

Fritsch P.,(2011).Une profession médiatisée mais méconnue, Ed. Lieux Dits, Paris, France, 96 p.

Hubscher R. (1999). Les vétérinaires dans la société française (XVIII^e-XX^e siècle), Ed. O. Jacob, Paris, France, 441 p.

Makumyanviri A. (2015). Principaux défis de la formation et de la pratique professionnelle en République Démocratique du Congo, Inédit, 7 p.

www.la-viande.fr

www.veterinairesauCanada.net

www.onmv.cd